

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Sauvage

Compte-rendu - 2 juillet 2017

1. **Présence**

Quorum de 20% atteint et dépassé, avec 20 membres présents.
Accueil des nouveaux villégiateurs : Suzanne Charest et Michel Girard et Sylvain Loignon (locataire).

2. **Adoption du compte-rendu de la dernière rencontre annuelle du 3 juillet 2016. Aucun commentaire.**

Proposition de l'adoption du compte-rendu : Philippe Jetté. Secondé par Maryse Poirier.

3. **Adoption de l'ordre du jour de la rencontre**

Lecture de l'ordre du jour par la présidente.
Ajouts à la section varia : Analyse de l'eau potable et fourmis charpentières (Nicole Trudel). Lessive (Marie-Andrée Champagne). Piste motocross (Lyne Brisebois).
L'adoption de l'ordre du jour incluant les ajouts est proposée par Nicole Trudel et secondée par Carl Bastien.

4. **Présentation de Gilles Séguin, coordonnateur en foresterie de la MRC des Laurentides**

Mandat de la MRC est notamment de mettre en valeur les terres publiques du territoire, dont le Centre Touristique et Éducatif des Laurentides (CTEL).

Résumé:

Deux types de terres publiques : les terres sous contrat d'aménagement forestier (CAAF) gérée par le MERN avec l'industrie forestière, où la MRC n'est pas impliquée et les terres publiques intra-municipales (TPI) en gestion par les MRC pour favoriser un levier économique à la communauté.

La MRC, en collaboration avec l'Institut des Sciences de la Forêt Tempérée (ISFORT), propose certains types d'aménagement du territoire, dont la transformation locale de l'aménagement forestier. (Ex : petits chantiers où des gens locaux transforment le

bois en bois de chauffage pour un camping ; aménagement de la forêt de pins rouges à la pisciculture).

Proposition d'un projet dans le CTEL où la participation des résidents est encouragée: « coupe locale » par un « métayer en forêt ». Le projet prévoit 3 sorties en forêt avec Gilles Séguin: la première, pour identifier les arbres à abattre, la deuxième pendant la bûche et la troisième visite pour constater la coupe et évaluer le résultat. Lieu: 30 hectares (moins de 30 % seront coupés), à l'est du chemin de la pourvoirie du Lac Berval. Pas «d'ouverture» sur le chemin; ne sera pas visible. Nettoie et sème après les travaux. Vente locale favorisée. Circulation anticipée de 3 camions/semaine. Rendez-vous avec Gilles Séguin **le vendredi 21 juillet à 9h00** pour la première sortie/randonnée, au coin du chemin Victor-Beauchemin et le chemin de la Pourvoirie du Lac Berval.

Autre projet pour les résidents: coupe intermédiaire à faire. Monsieur Séguin peut identifier les arbres à couper et les résidents coupent eux-mêmes.

Aviser Pierre Cossette pour l'intérêt aux projets.

Monsieur Séguin parle de sa vision du CTEL : terrain de jeu paisible et éducatif où il faut planifier les coupes de façon continue pour toujours avoir des arbres disponibles. Coupes pour la population locale en premier, puis ensuite pour l'industrie. Divers sujets connexes présentés par la suite: l'importance du grand pic considéré comme une espèce parapluie en forêt; l'importance de cet oiseau pour l'écosystème et l'importance d'arbres malades dans cet écosystème pour nourrir le grand pic.

Commentaire d'Anick Poirier sur la sous-exploitation des sentiers dans les Laurentides. La MRC devrait faciliter/favoriser le développement des sentiers. À la suite de l'information donnée par Pierre Cossette sur l'implication de villes voisines dans la coordination des sentiers (Plein air Tremblant), Anick suggère d'obtenir une lettre-type qu'elle et d'autres résidents pourraient transmettre à la municipalité de Saint-Faustin-Lac Carré. Aussi, Micheline Van Erum qui siège sur le CCE de la municipalité avec Marc Bicari mentionne qu'il a été question d'un sentier entre le village et le CTEL.

Présidente demande idée pour futures invités : Philippe Jetté suggère un conseiller municipal qui expliquerait la vision de la municipalité sur l'aménagement présent et futur de notre secteur.

5. **Mise à jour financière**

Pierre Turcotte fait le bilan selon le document *sommaire des revenus et dépenses* qui est présenté et adopté.

6. **Entretien de la route**

Micheline Van Erum fait quelques rappels :

- Vitesse maximale est de 30 km/h autour du lac. Lyne Brisebois précise qu'il y a aussi de l'excès de vitesse « en haut de la côte » et que le maximum est de 50 km/h. Accident évité de justesse récemment.
- Panneaux pour indiquer la vitesse ont été ajoutés l'année dernière. Soyez vigilants!
- Démarches en cours avec la municipalité pour nous aider à réduire la vitesse des conducteurs: un panneau mobile sur roues sera installé. Les données seront disponibles et un rapport sur la situation sera produit. Rencontres prévues avec la municipalité pour ce projet.

7. Environnement

- Analyse d'eau: Nicole Cormier présente les résultats de la cueillette annuelle du test bactériologique. Quinzaines d'adresses ciblées au hasard. Eau bonne pour la baignade ! L'assemblée décide de poursuivre annuellement.
- RSVL (réseau de surveillance volontaire des lacs du gouvernement du Qc): nous participons à ce programme depuis 2 ans. Nicole Cormier présente le document *Résultats des analyses chimiques 2015-2016*. Lac se situe dans la zone oligotrophe, ce qui est très bien. Compte tenu des résultats satisfaisants, l'assemblée décide de suivre la recommandation du Ministère et le reprendre dans 5 ans. (Les changements ne sont observables que sur de longues périodes).
- Présentation des résultats de la transparence : Maurice Cormier poursuit la prise de données au deux semaines tout l'été. 2015 : moyenne 5,89 m. 2016 moyenne 6,44 m.
- RSL (réseau de surveillance des lacs de la municipalité) : Pierre Cossette, président du Regroupement des associations de lacs de St-Faustin-Lac-Carré (RAL), présente des résultats du *Rapport des activités du Programme de protection des lacs édition 2016*. Disponible sur le site de la municipalité. Le Lac Sauvage s'est bien classé pour la qualité de l'eau ! Il note que les poissons se tiennent dans une bande située entre 6m et 12m de profondeur dans le lac. Le lac se classe moins bien du côté des infractions : quai et déboisement.

Nicole Trudel manifeste son inquiétude sur le résultat d'une fosse septique potentiellement défectueuse. Pierre Cossette précise qu'il n'y en a qu'une seule sous surveillance particulière. Plusieurs résidents mentionnent que les vérifications se font régulièrement par la municipalité pour assurer la conformité des installations sanitaires.

Pierre Cossette mentionne deux projets : frayères au lac Sauvage (serait plus bénéfique que l'ensemencement) et sentier pédestre du CTEL au Mont-Blanc. Le RAL fait le suivi.

- Myriophylle à épi : Micheline Van Erum nous informe de cet envahisseur végétal potentiel. Le Lac Carré en est infesté. La myriophylle se répand facilement et se transporte facilement. Il faut laver son embarcation avant la mise à l'eau, si cette embarcation a visité d'autres lacs. En effet, il y a risque de transporter de petites boutures de la plante et contaminer notre lac. Les résidents sont encouragés à visionner une vidéo dont le lien est identifié sur l'invitation à l'assemblée annuelle. Maurice Cormier s'inquiète de tous ceux qui ne sont pas à l'assemblée et qui n'ont pas l'information. Proposition de mettre une feuille d'information sur le babillard. De l'exemple de Maryse Poirier, nous devons tous faire de l'enseignement/information auprès des autres résidents et visiteurs.
- Gestion des ordures et matières recyclables : Micheline fait le suivi des discussions de l'année dernière sur le projet pilote pour les bacs communs pour les ordures et les matières recyclables. Le changement de personnel à la municipalité a mis en veilleuse le projet : la municipalité doit décider comment gérer ce projet. De plus, un facteur additionnel est à considérer : l'ajout de la cueillette des matières organiques.

François Thibault témoigne du compostage qui se fait dans sa municipalité de Boisbriand et l'obligation des villes de se conformer à un règlement sur le compostage d'ici 2020. Il suggère que Saint-Faustin-Lac-Carré consulte d'autres municipalités. Micheline précise que l'Écocentre recycle les contenants de styromousse. Anick informe que l'épicier Bourrassa reprend ses contenants de styromousse.

8. Sentiers

Luce Pellerin présente les « Cadets de la forêt », un groupe qui nettoie et entretient les sentiers autour du lac. Il y a des sentiers pour tous les calibres. Elle propose également une traversée des sommets cet automne. L'assemblée est d'accord ! Pierre Cossette met une feuille d'inscription disponible pour ceux qui veulent s'ajouter au groupe des cadets de la forêt.

Pierre Turcotte précise que les sorties en sentier sont organisées de façon informelle, c'est-à-dire que quelqu'un fait un envoi par courriel pour proposer une sortie en sentier.

Une carte des sentiers est disponible sur le site de l'APELS.

9. Fête annuelle et traversée du lac

Après discussion, il a été convenu de faire un méchoui chez Jean-Claude et Lyne (#1861) qui se proposent comme hôtes pour la soirée, à moins que quelqu'un d'autre ne veuille recevoir cette année. Ils décideront de la date et vérifieront aussi la possibilité d'avoir un chansonnier (et ses honoraires).

La traversée du lac aura lieu le dimanche de la fête du travail, soit le **3 septembre à 10h30**. Le départ sera donné au quai de Normand Lague et Serge Brodeur. Tous les participants sont bienvenus: dans l'eau, en embarcation, à relai, ... Décorez vos embarcations!

10. Mandats de l'APELS

Les trois mandats de l'APELS sont revus par la présidente, (document remis) et avec exemples à l'appui. L'APELS représente les intérêts de l'ensemble des membres. Pas de commentaire de l'assemblée.

Une discussion a suivi l'intervention de Philippe Jetté au sujet de la pérennité des sentiers du CTEL : Micheline précise que l'APELS surveillera l'évolution des projets au CTEL, participera aux consultations publiques, etc. La possibilité d'acheter une passe annuelle du CTEL au coût de 50\$ /année sera discuté ultérieurement.

11. Conseil d'Administration - élections

- Micheline mentionne que Pierre Turcotte se retire. Il est chaudement remercié pour son dévouement et sa grande disponibilité.
- Pierre Cossette sollicite un nouveau mandat. Nicole Trudel propose Pierre Cossette. Approuvé à l'unanimité.
- Jean Rainville, proposé par Philippe Jetté et secondé par Michel, accepte de se joindre au CA.
- Micheline mentionne que Sylvain Grand'Maison (absent) avait proposé de laisser son poste si quelqu'un manifestait un intérêt. Sylvain demeure donc membre du CA.

12. Varia

- Mont Grand'Maison: Pierre Turcotte souligne le travail de Pierre Cossette pour les démarches qui ont permis d'honorer la famille Grand'Maison en nommant la plus haute montagne de Saint-Faustin-Lac Carré à leur nom. Élisabeth Murray ajoute que les «jeunes» Grand'Maison sont très fiers de cette nouvelle.
- Eau potable: Nicole Trudel mentionne l'importance que chacun fasse analyser son eau potable, qu'elle provienne du lac ou d'un puits. Plusieurs façons sont proposées : par la compagnie Bio-Service (Ste-Agathe), par la compagnie Plomberie St-Jovite (St-Jovite), même des ensembles sont vendus chez Jean-Coutu. Madame Trudel est volontaire pour organiser avec Bio-Service un service d'analyse d'eau à un groupe composé des résidents du lac. Elle mettra l'information nécessaire sur le babillard.
- Fourmis charpentières: Nicole Trudel parle d'un traitement pour éliminer les fourmis : terre de diatomée. Elle fait référence à une étude de l'Université

McGill. Elle partagera l'article aux résidents, à travers le Comité (Luce Pellerin). Le produit traitant est vendu chez Pollux.

- Lessive: Marie-Andrée Champagne fait état d'un phénomène de mousse qui s'accumule sur sa plage. Il ne s'agirait pas de mousse naturelle, mais plutôt un produit nettoyant compte tenu de l'odeur que cette mousse dégage. Sandra Buckley a constaté le même phénomène chez elle. L'énigme persiste, mais nous seront vigilants. Francis Beausoleil suggère d'utiliser des savons sans phosphate.
- Motocross: Lyne Brisebois parle de son inquiétude que de nouveaux voisins veuillent ouvrir une piste de motocross privée. Pierre Cossette mentionne avoir parlé à l'urbaniste de la municipalité : il y aurait quelques règlements qui empêcheraient le développement d'une telle piste, dont la nuisance causée par le bruit et le zonage qui interdit les sentiers motorisés. Micheline Van Erum mentionne que la ville sera rencontrée à cet effet, en même temps que les problèmes liés à la vitesse.

Levée de l'assemblée
L'assemblée est levée à 13h30

Denise McCabe, membre du CA